Indications de test pour le contact-tracing et des mesures d'isolement et de quatorzaine



MINSANTE / CORRUSS

MINISTERE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE DIRECTION GENERALE DE LA SANTE CENTRE DE CRISE SANITAIRE

DATE: 06/05/2020 REFERENCE: MINSANTE N° 99

OBJET: STRATEGIE DE CONTACT-TRACING POST-CONFINEMENT ET AUX MODALITES DE SA

MISE EN ŒUVRE

Les principes généraux de la stratégie de contact-tracing:

- Toute personne présentant des signes cliniques évocateurs du COVID-19 doit se voir prescrire par un médecin un test de diagnostic par RT-PCR et être isolée sans délai dans l'attente de son résultat ;
- Tout cas de COVID-19 confirmé biologiquement par RT-PCR ou cas probable avec des signes visibles en tomodensitométrie thoracique évocateurs de COVID-19 (« TDM+ ») fait l'objet d'un isolement jusqu'à sa guérison conformément à l'avis du HCSP du 16 mars 2020 relatif aux critères cliniques de sortie d'isolement des patients ayant été infectés par le SARS-CoV-2; La recherche des personnes contacts de tout cas symptomatique confirmé de COVID-19 ou de tout cas probable de COVID-19 TDM+ doit être initiée dès que possible, à partir de 48h avant l'apparition de ses symptômes et jusqu'à son isolement;
- Les personnes dont les contacts avec un cas confirmé sont évalués « à risque » selon la définition de Santé publique France doivent
 - être placées en quatorzaine et
 - faire l'objet d'un test de dépistage par RT-PCR qu'ils soient symptomatiques ou asymptomatiques
 - dès que possible pour les contacts du foyer et
 - 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé pour les contacts hors du foyer, et
 - immédiatement en cas d'apparition de symptômes);
- Les personnes contacts à risque du foyer restent en quatorzaine même en cas de test RT-PCR négatif; un allègement de la quatorzaine ne peut être envisagé qu'en l'absence de symptômes et de la réalisation d'un autre test RT-PCR 7 jours après la guérison du cas, qui doit être négatif;
- Les personnes contacts à risque hors du foyer voient également leur quatorzaine allégée en cas de test RT-PCR négatif à 7 jours du dernier contact avec le cas confirmé ou probable TDM+ (sorties autorisées limitées, avec port obligatoire d'un masque chirurgical, pas de contact avec des personnes à risque de forme grave de COVID-19, pas de travail en présentiel);
- Toute personne contact qui devient cas confirmé de COVID-19 doit faire l'objet d'une recherche de ses personnes contacts à risque ;
- La recherche des personnes contacts à risque d'un cas confirmé de COVID-19 asymptomatique est réalisée dans les 7 jours précédant la date du prélèvement positif ;
- Les mesures d'isolement et de quatorzaine sont préférentiellement mises en œuvre au domicile des cas et des personnes contacts à risque ; des hébergements dédiés peuvent toutefois leur être proposés, sur évaluation de critères médicaux, sanitaires et/ou sociaux, notamment des capacités d'isolement possibles au sein du domicile ;
- Les cas et les personnes contacts à risque font l'objet d'un suivi régulier, pour s'assurer du respect de la mesure d'isolement ou de quatorzaine.

Cas possible Covid19

(non contact)

NIVEAU 1

PROFESSIONNEL SANTE PREMIER RECOURS

(ville, centre covid, ets santé)

Laboratoires (hospit, LBM, vétos...)

Centres Covid19 Prescription tests, masques, AT pour cas possible (voire foyer), CAT dont isolement Evaluation de la situation du foyer

Structures mobiles

Alimentation en temps réel

SIDEP - BDD nationale

NIR, identité, adresse postale, contact tél/mail, résultat test RT-PCR

Cas confirmés

+ Cas probables TDM+

PLATEFORME GESTION ET SUIVI DES CAS ET CONTACTS

contact-tracing, détection chaines de transmission et clusters, suivi cas et contacts

NIVEAU 2

Contact-tracing

Plateformes Assurance Maladie « Contact COVID »

Contact à risque identifié

Organisation tests pour contacts non identifiés par le Niveau 1 + masques et AT quatorzaine

NIVEAU 3

Chaines de transmission et clusters

Agents ARS VSS et SpF + renforts externes Equipes de terrain (sites de plv et enquêtes)

Suivi cas et contacts

Agents des ARS et renforts externes

Ameli.pro

Saisie identités cas suspect et foyer (+ autres contacts à risque en option)

Cellules locales Préfectures collectivités

Aide au maintien à domicile Centres hébergement

ANNEXE 1 : Tableau récapitulatif des indications de test pour le contact-tracing et des mesures d'isolement et de quatorzaine

	Mesures initiales				Louis to long and / Our townsing	
	CAT immédiate	Rés	sultat Test	CAT suite résultat du test	Levée Isolement / Quatorzaine	
Cas possible (symptomatique) En population générale	Isolement sans délai et test RT-PCR (+ éventuellement pour le foyer)	PCR+	Cas confirmé	Maintien isolement	Dès la guérison, càd au plus tôt le 8ème jour après le début des symptômes ET au plus tôt 48h après disparition fièvre ET 48h après disparition dyspnée	
		PCR-	Cas exclu	Levée isolement		
			Cas probable	Nouveau test possible si doute, maintien isolement à la discrétion du médecin		
Cas possible (symptomatique) A risque de forme grave	Isolement sans délai et test RT-PCR (+ éventuellement pour le foyer)	PCR+	Cas confirmé	Maintien isolement	Dès la guérison, càd au plus tôt le 10ème jour après le début des symptômes ET au plus tôt 48h après disparition fièvre ET 48h après disparition dyspnée	
		PCR-	Cas exclu	Levée isolement	-	
			Cas probable	Nouveau test possible si doute, maintien isolement à la discrétion du médecin		
Contact à risque au sein du foyer	Quatorzaine et test RT-PCR au plus tard dès confirmation du cas (PCR+ ou TDM+)	PCR+	Cas confirmé	Evolution vers un isolement	Si symptomatique, isolement selon les mêmes critères qu'un cas confirmé Si asymptomatique, au plus tôt le 10ème jour après la date de la PCR+ (en attente de l'avis du HCSP)	
		PCR-	Contact d'un cas confirmé	Maintien quatorzaine	Si contact non séparé du cas : Quatorzaine de 14 jours à partir de la date de guérison du cas ; allègement possible de la quatorzaine uniquement en l'absence de symptômes et si nouveau test RT-PCR à J+7 de la date de guérison du cas négatif Si contact séparé du cas : Quatorzaine de 14 jours à partir du dernier contact avec le cas ; allègement possible de la quatorzaine uniquement en l'absence de symptômes et si nouveau test RT-PCR à J+7 du dernier contact négatif	
Contact à risque hors du foyer symptomatique	Quatorzaine et test RT-PCR	PCR+	Cas confirmé	Evolution vers un isolement	Isolement selon les mêmes critères qu'un cas confirmé	
		PCR-	Contact d'un cas confirmé	Maintien quatorzaine	Quatorzaine de 14 jours à partir du dernier contact avec le cas ; allègement possible de la quatorzaine uniquement en l'absence de symptômes et si nouveau test RT-PCR à J+7 du dernier contact négatif	
Contact à risque hors du foyer asymptomatique	Quatorzaine au plus tard dès confirmation du cas (PCR+ ou TDM+)				Quatorzaine de 14 jours à partir du dernier contact avec le cas ; allègement possible de la quatorzaine uniquement en l'absence de symptômes et si test RT-PCR à J+7 du dernier contact négatif	

NB: S'agissant des cas probables, seuls ceux RTPCR- TDM+ (scan thoracique évocateur) pris en charge à l'hôpital sont à considérer comme des cas confirmés.